



RAPPORT

D'ANALYSE ET APPRÉCIATION DES RÉALISATIONS DE L'ASENABU PENDANT UNE PÉRIODE DE 20 ANS (DE 2002 À 2022)

Ce rapport d'analyse des réalisations de l'ASENABU de 2002 à 2022 retrace et apprécie les projets réalisés par l'ASENABU domaine par domaine tout en clarifiant les objectifs visés, les résultats dégagés, les activités et leurs coûts sans oublier une appréciation selon les critères de cohérence (interne et externe), pertinence, efficacité, efficience, durabilité et couverture.

TABLE DES MATIÈRES

I. PARTIE INTRODUCTIVE	5
1.1 Description de l'ASENABU	5
1.2. Mission, vision et valeurs	6
1.2.1 Mission	6
1.2.2 Vision	6
1.2.3 Valeurs	6
1.3 Les domaines d'intervention de l'ASENABU	6
1.4 Strategies intervention de l'ASENABU	6
1.5 Objectifs poursuivis par l'ASENABU	7
1.6 Le partenariat de l'ASENABU avec d'autres organisations	7
1.7 Structure organisationnelle	8
1.8 But de l'évaluation des projets de l'ASENABU de 2002 à octobre 2023	8
1.9 Méthodologie	9
PARTIE II : CARTOGRAPHIE DES RÉALISATIONS DE L'ASENABU DE 2002 À OCTOBRE 2023 ET PERSPECTIVES D'AVENIR	9
2.1 Analyse et appréciation des activités réalisées par projet selon les domaines d'intervention de l'ASENABU	9
2.1.1 Définition des critères clés d'évaluation	9
2.1.2 Réalisations dans le domaine de l'éducation	11
2.1.3 Réalisations dans le domaine de la santé	14
2.1.4 Réalisations dans le domaine d'Intégration sociale et familiale des enfants	26
2.1.5 Réalisations dans le domaine de la sécurité alimentaire	28
2.1.6 Réalisations dans le domaine d'autonomisation des jeunes orphelins et autres vulnérables	30
2.1.8 Réalisations dans le domaine de la Protection des biens des enfants orphelins et autres vulnérables	33
2.2 Prise en compte du genre au sein de l'ASENABU et dans ses projets	36
2.3 Capacité de gestion de l'ASENABU	38
2.4 Perspectives d'avenir de l'ASENABU	38
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	40



PARTIE INTRODUCTIVE

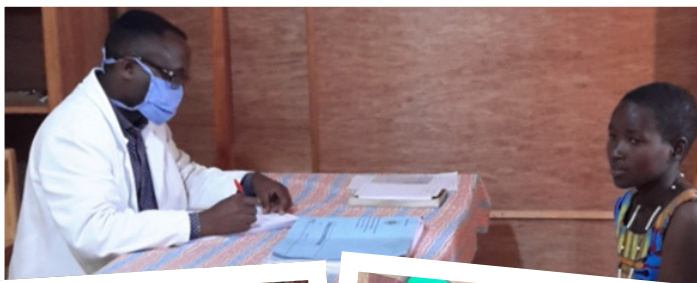
1.1 DESCRIPTION DE L'ASENABU

L'Association pour le Soutien de l'Enfant Non Accompagné du Burundi, « ASENABU », est une association sans but lucratif de droit burundais créée en 2000 par un groupe de personnes touchées par les effets causés par les guerres cycliques sociopolitiques qui ont endeuillé le Burundi pendant plus d'une décennie. En effet, suite aux conséquences de ces guerres, un grand nombre d'enfants sont devenus des orphelins de tous les parents, des orphelins partiels et des enfants parents. Cette vie de grandir orphelin a ouvert une porte de la vie de la rue pour bien de ces enfants avec tout le cortège des effets nocifs qui en découlent et autres formes de vulnérabilité. Ces enfants étaient fortement dans un besoin extrême d'une assistance multiforme

pour ne pas demeurer dans cet océan de malheur. C'est dans cette optique de soutenir ces enfants que l'ASENABU a été agréée sous l'Ordonnance Ministérielle N° 530/117 du 21 Février 2002.

L'ASENABU a commencé à poser les premières pierres de secours dès son agrément et ses interventions au cours des années ont sensiblement amélioré les conditions de vie du groupe cible précisé afin de revivre l'espoir d'un bon avenir du groupe cible mais aussi de la communauté Burundaise.

Le présent rapport est le recueil des réalisations domaine par domaine de l'ASENABU pour une période de 20 ans, de 2002 à octobre 2023.



Handwritten notes on a piece of paper, including the words "Soy and water capital" and "Capital".

1.2. MISSION, VISION ET VALEURS

1.2.1 MISSION

La mission décrit le but de l'organisation, qui est également compris comme une raison d'être. L'objet social résume la raison d'être de l'organisation et la contribution positive qu'elle apporte à la communauté. Pour réaliser ces rêves, l'ASENABU s'est alors assignée la mission principale de

« contribuer d'une façon efficace à un meilleur avenir des orphelins en particulier et de la jeunesse du Burundi en général »

1.2.2 VISION

L'ASENABU, quand elle s'est lancée dans la logique d'intervenir en faveur des enfants et Jeunes vulnérables avait une vision, un idéal auquel elle aspire toujours concrétiser. Cette vision consiste à contribuer pour avoir

« les enfants et jeunes vulnérables bien encadrés et assistés pour avoir accès à toutes les potentialités susceptibles de leur permettre d'avoir un avenir meilleur dépourvu de leurs cicatrices du passé ».

1.2.3 VALEURS

Les valeurs d'une organisation sont des principes moraux, organisationnels sur lesquels elle se base pour évoluer et prendre ses décisions stratégiques. Les valeurs de l'ASENABU la compassion, l'amour, l'impartialité, la transparence, l'efficacité et la redevabilité.

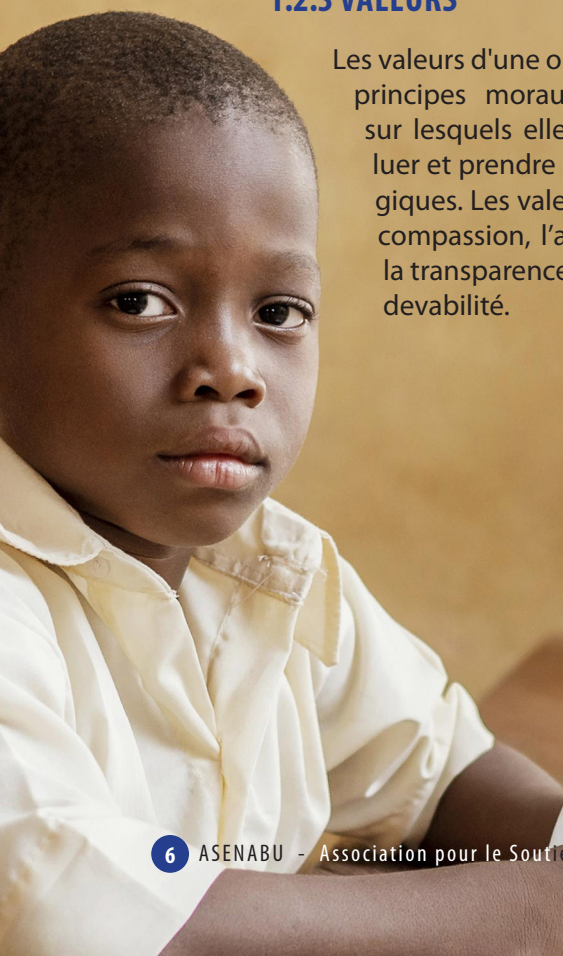
1.3 LES DOMAINES D'INTERVENTION

Dans le souci de mener des interventions concrètes, l'ASENABU intervient à travers les domaines d'action ci-après :

- ▶ Santé
- ▶ Education
- ▶ Protection de l'enfance
- ▶ Intégration sociale et familiale des enfants
- ▶ Assistance humanitaire
- ▶ Autonomisation des jeunes orphelins, des femmes et d'autres vulnérables
- ▶ Cohésion sociale
- ▶ Protection de l'environnement

1.4 STRATEGIES INTERVENTION

Dans l'angle de mieux réussir ses actions, l'ASENABU s'est dotée d'une stratégie opérationnelle dont l'analyse situationnelle des enfants en difficultés constituant le groupe cible privilégié par l'ASENABU afin de pouvoir constituer une base des données réaliste du groupe cible, préciser leurs besoins en santé, éducation, intégration sociale et autonomisation à travers les initiatives entrepreneuriales sans risque de se tromper.



1.5 OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ASENABU

Les objectifs poursuivis par l'ASENABU sont ceux précisés dans les statuts. Il s'agit:

1. Promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes
2. Apporter une assistance multidimensionnelle aux orphelins et autres vulnérables
3. Promouvoir la prise en charge psycho-sociale de l'enfant non-accompagné en étroite collaboration avec d'autres ONG tant nationales qu'internationales
4. Promouvoir l'entraide et la solidarité entre les membres de l'ASENABU d'une part et les familles d'accueil d'autre part
5. Promouvoir l'intégration familiale et sociale de l'enfant.
6. Construire une collaboration avec d'autres associations tant nationales qu'internationales dans la prise en charge de l'enfant non-accompagné
7. Créer un centre de l'enfance et de la jeunesse.
8. Défendre les droits de l'enfant non-accompagné, conformément à la convention internationale des droits de l'enfant.
9. Lutter contre le rejet et l'exploitation de l'enfant non-accompagné,
10. Chercher et encadrer les familles d'accueil de l'enfant Psycho-Socialement, voire même matériellement selon les ressources disponibles,
11. Enseigner des métiers pour l'auto prise en charge
12. Organiser l'assistance aux orphelins
13. Promouvoir le volontariat pour l'encadrement de l'enfant.
14. Assurer des appuis spirituel, matériel et Juridique de l'enfant
15. Promouvoir l'éducation de l'enfant non accompagné.

1.6 LE PARTENARIAT DE L'ASENABU AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

L'ASENABU reste convaincu que travailler ensemble est plus efficace que travailler en solo. C'est pour cela que depuis sa création l'ASENABU travaille étroitement avec d'autres partenaires :

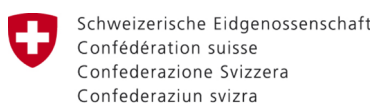


- ▶ Le Ministère de la solidarité nationale, des affaires sociales, des droits de la personne humaine et du genre,
- ▶ Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de la recherche scientifique,
- ▶ Le ministère ayant en charge la gestion des associations sans but lucratif
- ▶ Le ministère de la santé et de la lutte contre le SIDA

► Les ONGs locales et internationales en récurrence :



Caritas Antonienne



Direction du développement
et de la coopération DDC

Coopération Suisse au Burundi



Solidarité Internationale
pour le Burundi



Caritas Burundi,



Groupe Missionnaire de
Paroisse de Perugia, San Viaggio,



Search for Common Ground
Burundi



Enfance Missionnaire



Association Spagnoli
Bazzoni

► La Compagnie Leo Burundi
actuellement ECONET-Leo



1.7 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

L'ASENABU fonctionne de façon structurée, statutairement elle comprend :

- L'Assemblée Générale
- Le Comité Exécutif
- Le Conseil de surveillance

De ces organes statutaires s'ajoute le secrétariat exécutif qui a comme fonction d'assurer la coordination technique de tous les projets de l'ASENABU.

1.8 BUT DE L'ÉVALUATION DES PROJETS DE L'ASENABU DE 2002 À OCTOBRE 2023

L'évaluation étant un processus qui vise à s'assurer que le projet a atteint les résultats souhaités et à déterminer l'impact du projet, qu'il soit direct ou indirect, sur les bénéficiaires et le milieu environnant, à court et long terme. Les leçons tirées de l'expérience sont capitalisées durant le processus d'évaluation, de sorte que les erreurs puissent être identifiées et évitées et que les étapes réussies puissent être dupliquées et mises à profit dans le processus de planification de projets ultérieurs.

L'évaluation est un outil pratique permettant de gérer un projet de manière efficace. Elle fournit des informations concernant le processus à toutes les parties prenantes, à tous les niveaux et à toutes les étapes de la gestion du projet. Ces informations comprennent la nature des besoins de

la population cible, si le projet avance comme prévu, les effets du projet sur la société cible ou les facteurs ayant une incidence sur la gestion du projet.

L'ASENABU a commandité alors la présente évaluation afin d'apprécier les projets exécutés durant cette longue période de 20 ans mais aussi partager les résultats avec les fournisseurs des ressources qui ont contribué de façon multidimensionnelle dans la mise œuvre des projets exécutés juste pour constater combien leurs apports ont été pertinents. En plus, l'évaluation étant un outil de gestion, elle permettra à l'ASENABU de s'ajuster afin de maintenir les facteurs à la base de son succès ou définir des mesures correctives face aux facteurs ayant freiné l'atteinte de certains résultats. Et surtout l'ASENABU pourra définir précisément les projets futurs avec des informations tangibles.

1.9 MÉTHODOLOGIE

Afin de produire un rapport qui reflète les réalités des réalisations de l'ASENABU, l'appréciation ou le jugement prendra pied des analyses documentaires des différents documents de base des projets, les rapports d'évaluations mi-parcours et finaux, les audits organisationnels et financiers, les documents de managements de l'ASENABU (statuts, les plans stratégiques et opérationnels, les manuels de procédures administratives et financières ...) et autres sources informationnelles disponibles. Les échanges avec le représentant légal, secrétaire exécutif de l'ASENABU et les employés embauchés dans différents projets constituent des sources sûres pour faciliter la production du rapport.

En plus il faut noter que cette évaluation a été menée tout en respectant les normes et les règles de l'évaluation en l'occurrence :

- ▶ **Indépendance** : L'évaluation doit se faire sans aucune influence de la part du commanditaire.
- ▶ **Impartialité** : Les évaluations doivent être objectives et fondées sur une analyse impartiale.
- ▶ **Professionnalisme** : L'évaluation doit être réalisée selon des approches méthodologiques rigoureuses, y compris en ce qui concerne la validation des données, et dans le respect des délais fixés.
- ▶ **Éthique** : l'évaluateur doit être guidé par des principes déontologiques, notamment le respect des croyances des uns et des autres, des coutumes de l'environnement social et culturel, des droits de l'homme et de l'égalité du genre ainsi que la protection de la vie privée et la prévention des conflits d'intérêts.
- ▶ **Transparence** : l'ASENABU doit fournir à l'évaluateur toutes les données et informations pertinentes, et l'évaluateur doit faire preuve de transparence quant à la conduite de leurs activités, d'où l'importance de la communication.
- ▶ **Exactitude, exhaustivité et fiabilité** : le rapport d'évaluation et les présentations doivent être exacts, exhaustifs et fiables. La méthodologie, les outils, les données et les constatations de l'évaluation seront présentées de manière exacte et toute limitation ou incertitude au sujet de l'interprétation dans le cadre de l'évaluation sera soulignée.
- ▶ **Responsabilité** : l'évaluateur doit être responsable de l'achèvement des réalisations attendues de l'évaluation qui ont été convenues dans les délais et les limites du budget convenus, tout en exécutant le travail de façon économique.



PARTIE II : CARTOGRAPHIE DES RÉALISATIONS DE L'ASENABU DE 2002 À OCTOBRE 2023 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Cette partie va recenser toutes les réalisations de l'ASENABU de façon hiérarchisée, domaine par domaine, dans le temps et dans l'espace. Depuis sa création, l'ASENABU a exécuté bien de projets. Nous citons ici :

- ▶ Le Projet de la création du CCVka
- ▶ Le Projet de la création de l'Hôpital Ottorino Aldo, Katina.
- ▶ Le Projet de la mise en place d'une bibliothèque pour faciliter la lecture des enfants et des enseignants.
- ▶ Le projet d'Appuis en kit et frais scolaires en faveur des enfants orphelins et autres enfants vulnérables.
- ▶ Le projet d'apport en soins médicaux en faveur des enfants cible de l'ASENABU.
- ▶ Le Projet de la création d'un centre informatique.
- ▶ Création des initiatives entrepreneuriales pour l'autonomie des jeunes et autres vulnérables :
Projet de centre des métiers en couture et maçonnerie.
- ▶ Le Projet d'Intégration sociale et familiale des enfants orphelins.
- ▶ Le Projet d'Assistance et lutte contre l'insécurité alimentaire.

2.1 ANALYSE ET APPRÉCIATION DES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR PROJET SELON LES DOMAINES D'INTERVENTION DE L'ASENABU

L'analyse des activités réalisées par projet selon les domaines d'intervention de l'ASENABU consiste à donner les détails de chaque projet en termes des :

- ▶ Objectifs visés
- ▶ Résultats dégagés
- ▶ Activités et leurs coûts
- ▶ Et mener une appréciation selon les critères clés à savoir la cohérence (interne et externe), pertinence, efficacité, efficience, durabilité, utilité sociale, qualité du partenariat et la couverture des projets exécutés.

2.1.1. DÉFINITION DES CRITÈRES CLÉS D'ÉVALUATION

- ▶ **Cohérence interne** : Quelle adéquation entre le projet et l'objet de l'organisation qui le porte? Quelle adéquation entre les valeurs affichées en externe et le mode de gouvernance effectif, en interne, de la structure ?
- ▶ **Cohérence externe** : Dans quelle mesure les résultats et les indicateurs sont-ils importants et adéquats pour répondre aux priorités stratégiques du pays en matière de développement du secteur concerne ?
- ▶ **Pertinence** : Mesure selon laquelle les objectifs de l'action correspondent aux attentes des bénéficiaires et aux besoins du territoire. La pertinence concerne la valeur ajoutée du projet.
- ▶ **Efficience** : L'efficience concerne l'utilisation rationnelle des moyens à disposition et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût (financier, humain et organisationnel)
- ▶ **Efficacité** : L'efficacité décrit la réalisation des objectifs. C'est la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints : d'où l'enjeu d'avoir des objectifs clairs au départ. L'intérêt est de mesurer des écarts et de pouvoir les analyser.
- ▶ **Pérennité/durabilité/viabilité** : La viabilité, permet de déterminer si les résultats positifs du projet (au niveau de son objectif spécifique) sont susceptibles de perdurer, s'apprécier ou se déprécier dans le temps. Quels sont les facteurs qui compteront de manière positive ou négative pour la durabilité des objectifs du projet et des résultats connexes ?
- ▶ **Couverture** : Du point de vue quantitatif, il s'agit de mesurer l'étendue de la couverture du projet. En d'autres termes, combien de personnes de la population cible ont été effectivement touchées ou servies par le projet ? Cela donne une idée de la portée et de la pénétration du projet. Et quant à l'aspect qualitatif, au-delà du simple nombre, il est essentiel d'examiner la qualité de la couverture. Cela pourrait impliquer d'évaluer si les personnes les plus vulnérables ou les plus nécessiteuses sont atteintes ou si le projet répond aux besoins spécifiques de différents segments de la population.
- ▶ **Utilité sociale** : L'utilité sociale d'un projet se mesure par les effets positifs générés sur la zone d'action ou auprès d'un groupe ou de la société dans son ensemble.
- ▶ **Qualité du partenariat** : Analyser et évaluer un partenariat est un atout à la fois pour valoriser ce qu'il produit mais également pour permettre aux partenaires d'avoir un dialogue constructif et définir ensemble une relation équilibrée et durable.

2.1.2 RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Dans le domaine de l'éducation, l'ASENABU, dans le strict respect des objectifs précisés au sein des statuts, les enfants, groupe cible de l'ASENABU obtiennent une assistance en matériel scolaire (uniformes, cahiers, ...) et les frais scolaires afin que ces enfants ne soient pas laissés derrière car l'éducation est la porte qui mène vers le changement positif. Cette assistance est poursuivie jusqu'au niveau universitaire et post universitaire. Notons également que dans cet angle de l'éducation, l'ASENABU a prévue l'enseignement des métiers comme une porte salvatrice en faveur des enfants qui n'ont pas eu la chance de continuer leurs études. Ils apprennent la maçonnerie et la couture. A travers ces métiers à la fois théorique et pratique, il est possible de garantir un bon avenir à ces enfants. Précisément, les projets exécutés dans ce cadre de l'éducation sont les suivants :

a. Projet d'assistance des élèves et étudiants en matériels scolaire, minerval et autres interventions pour améliorer le climat d'apprentissage.

- ▶ 6000 livres ont été rendus disponibles en 2011 en faveur du Lycée Christ Roi de Buyengero afin de constituer une bibliothèque source de savoir sous le financement du SOLIBU (ONG française)



daire) : 560 élèves ont été assistés et ont terminé le secondaire avec succès et 40 étudiants ont été assistés et ont terminé le cycle universitaire. Notons également que 7 étudiants du niveau maîtrise sont assistés en frais académique et autres petit équipement.



- ▶ Réhabilitation de 6 salles de classes et le bureau de la Direction de l'ECOFO Nyamurunga de la commune Buyengero et 3 salles de classe de l'ECOFO Zingati sous le financement des bienfaiteurs (Mme Fiorenza, Mme Sabrina, Sœur Sylvana, Familles Chieti et Rovigo)
- ▶ Projet de scolarisations des enfants orphelins et autre vulnérables. De 2002 à 2023 l'effectif a varié de 1317 à 460 enfants sous le financement des bienfaiteurs à distance (Mme Fiorenza, Mme Sabrina et sœur Sylvana) et l'Econet Leo (fournitures du kit scolaire complet au primaire et du minerval au niveau secon-



Ce projet de scolarisation a permis aux enfants orphelins et autres vulnérables de poursuivre leurs études avec succès et surtout de les empêcher d'être victimes de certaines attitudes négatives qui allaient détruire leurs vies. La scolarisation améliore la santé et les

moyens de subsistance, contribue à la stabilité sociale et stimule la croissance économique à long terme. Elle est aussi essentielle à la réalisation de chacun des 17 objectifs de développement durable. L'éducation est aussi une arme puissante pour faire évoluer les mentalités et transcender les différences.



Appréciations des réalisations

Les résultats enregistrés ci haut prouvent que le projet a contribué remarquable un nombre important des enfants, Burundi de demain. Ce projet s'est intégré et s'intègre parfaitement dans les priorités du gouvernement et des objectifs clés de l'ASENABU. Il est donc cohérent à la fois en interne qu'en externe. Les rapports financiers soulignent que 253400BIF ont été utilisés dans l'achat du matériel scolaire et uniformes et le minerval s'est élevé à hauteur de 19,975 380 BIF de 2009 à 2013. Vu alors les résultats dégagés et les ressources financières engages, il est bien de noter que la loi de Pareto 20/80 a eu sa place importante dans la gestion des fonds. Le projet de la scolarisation relève les caractères d'efficacité et d'efficience très remarquables. Et le fait de réhabiliter les classes en destruction est un signe vivant qui justifie la durabilité du projet. Mais aussi le fait que l'ASENABU a sans cesse maintenu main forte dans ce projet de la part de ses bienfaiteurs justifie également cette volonté de voir le projet durer long. La mise en place d'une bibliothèque justifie aussi ce caractère de rendre durable ce projet jugé plus utile au profit de plusieurs générations.

Le projet a couvert le groupe cible identifié car aucun enfant n'a manqué tout ce dont il avait besoin pour suivre ses études. Mais force est de signaler que tous les enfants assistés par le projet ont terminés leurs études, il y a ceux qui ont abandonné et ceux tombées enceintes. Mais le projet a bien réussi à plus de 90%.

2.1.3. RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Dans le souci de mener des interventions concrètes et pour répondre aux besoins sanitaires de son groupe cible et de la communauté de sa zone d'action, l'ASENABU a mis en place deux structures de santé et sont déjà opérationnelles. Il s'agit du Centre de Contrôle de la Vision de Kamenge (CCVK) et l'Hôpital Ottorino Aldo, Katina de Buyengero.

HÔPITAL OTTORINO ALDO, KATINA DE BUYENGERO.

Le Centre Médical de Buyengero est un Centre créé par l'ASENABU et ouvert ses portes en date du 21/12/2015 par un Accord Définitif donné par le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA mais a ensuite évolué en Hôpital Ottorino Aldo, Katina de Buyengero. Il œuvre dans les infrastructures de l'ASENABU se trouvant à Buyengero. L'Hôpital Ottorino Aldo, Katina de Buyengero se trouve dans le district sanitaire de Rumonge à 30km au chef-lieu de la Commune de Buyengero, en zone Muyama. Il est entouré par sept Centres de Santé à savoir : le CDS Muyama à 1km, le CDS Muzenga à l'Est à 15 km, le CDS Kizuga à 17 km au Nord-Ouest, le CDS Mudende à 13 km au Sud, le CDS Kinama à 10 km au Sud -Est, le CDS Bubera 18 km et le CDS Kigongo à 22 km au Sud. Cet hôpital est géré dans le strict respect des conventions entre le MSPLS et la Commission Episcopale Catholique.

Du point de vue organisationnel, l'Hôpital Ottorino Aldo, Katina de Buyengero est organisé en différents services interdépendants à savoir : Consultation externe, Urgences, Médecine interne, Chirurgie, Pédiatrie, Laboratoire, Imagerie (échographie), Gynéco-obstétrique, Pharmacie, Gestion et administration, Bloc opératoire, Ophtalmologie, Services d'appui (Buanderie, hygiène, Maintenance, Cuisine...)

Les organes de l'Hôpital Ottorino Aldo, Katina de Buyengero sont les suivants : Conseil d'administration, Comité de direction, Comité de gestion, Comité d'approvisionnement, Cellule de gestion des marchés publics, Comité d'inventaire et de réception des médicaments, Comité d'hygiène

Dans le souci de bien fonctionner cet hôpital, les projets réalisés sont les suivants :

- ▶ Projet d'équipement de l'Hôpital de Buyengero sous le financement de l'Association Spagnolli-Bazzoni).
- ▶ Projet de construction et équipement de la maternité de l'hôpital de Buyengero Spagnolli Bazzoni (85%) autour de 120 000 USD (soit 252 000 000 BIF) + participation communautaire à hauteur de 15%.
- ▶ Projet pour équiper la maternité de l'Hôpital de Buyengero sous le financement de la coopération Suisse au Burundi à hauteur de 56 750 000 BIF
- ▶ Projet d'équipement de la maternité de l'Hôpital de Buyengero sous le crédit contracté à la Banque FINBANK).
- ▶ Acquisition du véhicule d'approvisionnement des médicaments acheté sur fonds propres de l'ASENABU.
- ▶ Acquisition d'une ambulance et un autre véhicule de liaison par Spagnolli-Bazzoni



- ▶ Construction d'une maison d'accueil des volontaires- médecins provenant de l'étranger pour appui des activités de l'hôpital
- ▶ Projet WASH : adduction en eau potable sur une distance d'environ 3Km pour la population environnante de l'hôpital 4000 euro par Spagnoli- Bazzoni. Ce projet a vu la participation communautaire à hauteur de 40%
- ▶ Projet de prévention du paludisme à travers l'usage des moustiquaires imprégnés d'insecticides à longue durée d'action (MILDA), projet répétitif tous les trois ans amorcés en 2011 sous l'appui de MSPLS+ Caritas Burundi.

Certains partenaires ont porté leur appui dans le renforcement de capacité du personnel et en équipement de l'hôpital entre autres :

- ▶ Renforcement des capacités des FOSA et octroi des équipements médicaux à l'Hôpital Buyengero sous l'appui de Life Net International
- ▶ Appui technique et financier, Maintenance des équipements biomédicaux, Formations et recyclage du personnel sous l'appui de l'ENABEL
- ▶ Appui technique en service de nutrition pendant la semaine santé mère enfant et formation du personnel sous l'appui de l'UNICEF
- ▶ Appui technique, formation et recyclage du personnel sous le financement de l'OMS
- ▶ Renforcement des capacités des prestataires de santé en nutrition - Appui technique en nutriments sous l'appui du Croix Rouge Burundi
- ▶ Renforcement des capacités des prestataires de santé et agents de santé communautaires sur la prise en charge des PVVIH (personnes vivant avec le VIH) : sous l'appui du FHI360



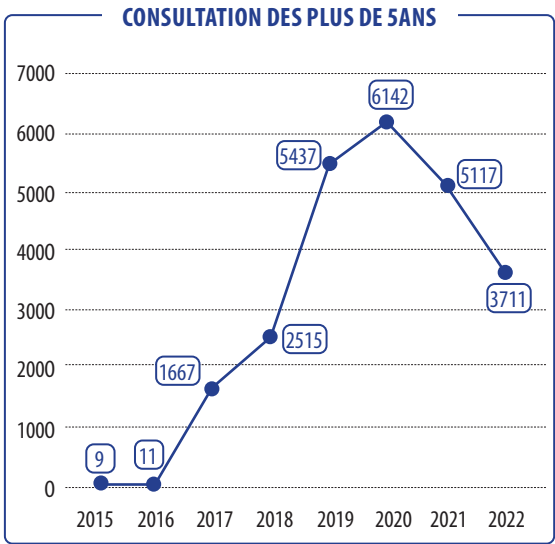
- ▶ Renforcement des capacités des prestataires de santé et COSA (Comité de Santé) sur la gestion et comptabilité sous l'appui du COPED

Il est à signaler aussi que le personnel de l'Hôpital est affilié respectivement dans la Mutuelle de la Fonction Publique pour le volet santé et à l'INSS pour le volet sécurité sociale.

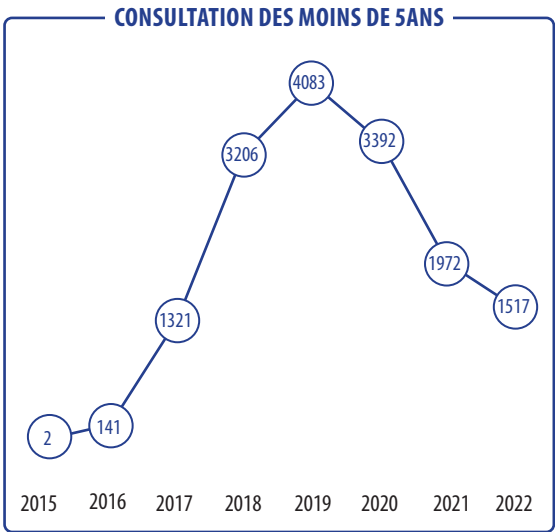
Quant à la sécurité des infrastructures et équipements, les bâtiments sont assurés à la SOGABU et les véhicules sont assurés à la SOGEAR.

Ces financements multidimensionnels obtenus de la part des différents fournisseurs des ressources ont été utilisés comme prévu et les résultats en termes des infrastructures, matériel, équipement et ressources humaines de qualités ont permis à l'hôpital de bien répondre aux besoins de la zone d'action. L'ASENABU a répondu positivement à la politique du gouvernement d'approcher les soins de santé à la communauté. Au cours des 6 dernières années, il est constaté que l'hôpital a réalisé bien de consultations et des accouchements, ce qui prouve son utilité dans le milieu et la confiance que la communauté porte à ces services.

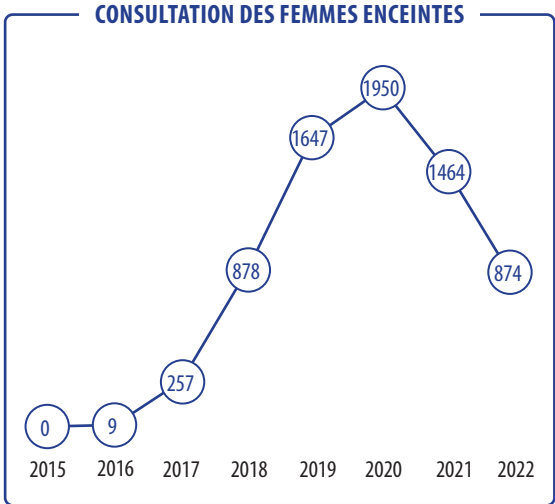
Les consultations effectuées dans les 6 dernières années se présentent comme suit:



Ce graphique montre que depuis 2017 à 2022, il a été réalisé des consultations importantes à hauteur de 24589 consultations, soit une moyenne de 4098 consultations par an ou 342 consultations par mois. (Ces données regroupent les activités du Centre médical et de l'hôpital)

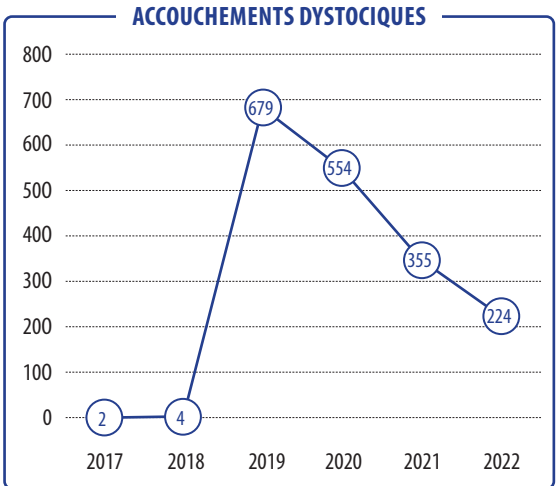


Ce graphique montre que les consultations des enfants de moins de 5 ans sont estimées à hauteur de 15491 enfants durant les 6 années, soit une moyenne de 2582 enfants par an ou 215 consultations mois. (Ces données regroupent les activités du Centre médical et de l'hôpital)

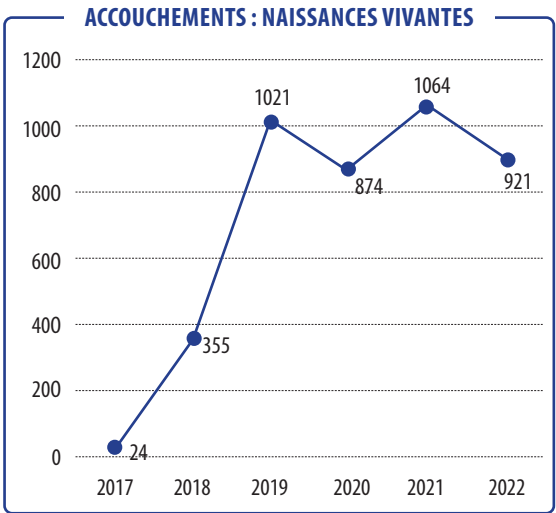


Ce graphique montre que les femmes consul-tées de 2017 à 2022 sont estimées à hauteur de 7070, soit une moyenne de 1189 par an ou 99 consultations par mois. (Ces données regroupent les activités du Centre médical et de l'hôpital).

Les statistiques des accouchements

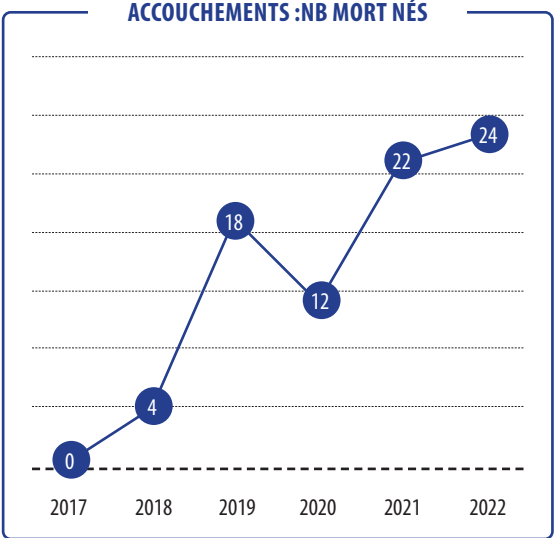
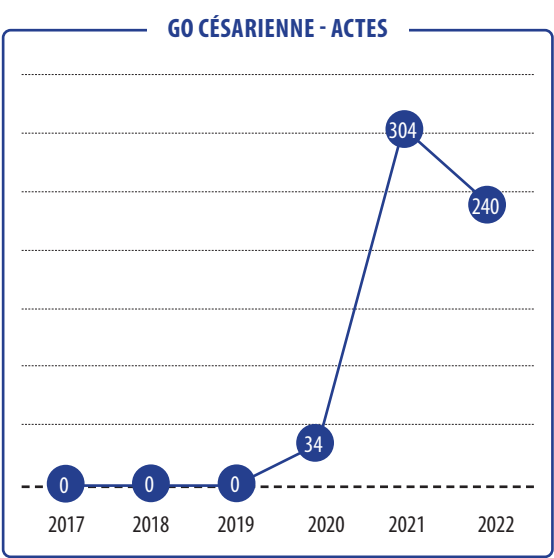


La dystocie fœtale est une anomalie de l'accouchement en rapport avec un excès de volume fœtal ou une anomalie de présentation. Ce graphique montre que de tels cas de la dystocie se sont présentés à hauteur de 1816 accouchements, soit 364 cas par an ou 31 cas par mois sont bien gérés et limite les cas de décès des mamans pendant l'accouchement.



Ce graphique montre que les femmes enceintes fréquentent bien les services de la maternité à hauteur de 4259 naissances sur 6 ans, soit 710 naissances par an ou 60 naissances par mois.

Les opérations césariennes ont été amorcées en 2020 et dans trois ans, l'hôpital enregistre 578 cas de césariennes (2020-2022), soit 193 cas de césariennes par an ou 16 césariennes par mois. Ce service a bien contribué dans la réduction des cas de décès des mamans en de tels cas.



Malgré toutes ces initiatives, l'utilité du service de la maturité, des cas de décès mort-nés sont observés à hauteur de 80 cas sur 5 ans (2018-2022). Il serait souhaitable de connaître les causes à la base de ces de mort-nés afin de définir des mesures de mitigation pour réduire ces cas.

Appréciations des réalisations :

Sur base des réalisations de l'Hôpital Ottorino Aldo Katina de Buyengero, il est à noter que :

- ▶ Le projet de création de l'Hôpital Ottorino Aldo Katina de Buyengero est cohérent avec la politique du gouvernement qui donne place aux services privés de l'appuyer dans la préservation de la santé communautaires mais aussi approcher les soins de santé à la communauté. De surcroit, l'hôpital fonctionne sous l'agrément du Ministère ayant en charge la santé dans ces attributions. Mais aussi, ce projet coïncide avec les objectifs de l'ASENABU
- ▶ Le projet de création de l'Hôpital Ottorino Aldo Katina de Buyengero est pertinent du fait que la communauté desservie par ce dernier a une grande confiance aux services offerts par cet hôpital. Cela est prouvé par le nombre très croissant qui normalement était obligé de faire plus de 30Km pour bénéficier des services hospitaliers. En plus l'hôpital totalise 45 employés, ce qui justifie son apport dans la réduction du chômage au Burundi qui hante bien des jeunes et adultes. Cet aspect justifie la pertinence du projet. Notons également que le service de maternité qu'est le paquet complémentaire du Centre Médical Ottorino Aldo Katina, est apparu comme une solution irremplaçable face aux mamans enceintes et la réduction du taux de mortalité des enfants sur toute la zone d'action. Les statistiques ci-haut en dit plus.
- ▶ L'objectif de contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires par apport des soins hospitaliers qui demeurait quasi inexistant dans cette zone a dégagé de bons résultats. Cela prouve que l'objectif était réaliste et a été atteint. Les résultats ci haut cités en témoignent. Ce qui démontre combien le projet est efficace.
- ▶ Les services au sein de l'Hôpital Ottorino Aldo Katina de Buyengero sont très appréciables et abordables. Cela du fait que les coûts sont très réduits par rapport aux hôpitaux environnants. Cela est justifié par le fait que l'hôpital détient les équipements pour répondre aux besoins des patients immédiatement. Cela a été possible du fait que la gestion financière a été rationnelle afin de permettre le centre médical à se métamorphoser en hôpital. Ce qui justifie l'aspect efficience de ce projet.
- ▶ L'Hôpital Ottorino Aldo Katina de Buyengero accueille des patients en provenance de toutes les communes limitrophes de Buyengero et est complémentaires aux activités de sept centres de santé environnantes. Cela justifie que la couverture du projet est grande.
- ▶ Durabilité : L'Hôpital Ottorino Aldo Katina de Buyengero n'a jamais développé une culture centrée sur la consommation seulement. Les ressources financières récoltées sont dépensées rationnellement, épargnées, investies et contribuent dans l'extension des services de l'hôpital et dans l'accomplissement des actes de charité à travers les actions de l'ASENABU. Cela permet à L'Hôpital Ottorino Aldo Katina de Buyengero de développer la culture de l'indépendance afin de faire face à la vulnérabilité financière en cas de tarissement des financements exogènes. Ce qui prouve que la durabilité des actions est prise en compte au sein de l'Hôpital Ottorino Aldo, Katina de Buyengero.
- ▶ Le projet de création de l'Hôpital Ottorino Aldo, Katina de Buyengero a fortement contribué à la promotion de la bonne santé des familles car sans la bonne santé pas de développement sur toutes ses formes. Les patients soignés ont retrouvé leur dynamisme, ce qui leur permet de vaquer pleinement à leurs activités. Cette réalité prouve que le projet est socialement utile.

Depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, l'Hôpital Ottorino Aldo, Katina de Buyengero a connu des partenaires variés dans l'accomplissement de ses activités. Pour certains de ces partenaires, le partenariat dure encore, les autres ont cessé compte tenu du délai de leur projet. Tout projet initié a abouti avec succès ce qui démontre que la qualité du partenariat a été très satisfaisante.

CENTRE DE CONTRÔLE DE VISION DE KAMENGE

L'ASENABU en collaboration avec l'Association SPAGNOLLI-BAZZONI d'Italie a mis en place le Centre de Contrôle de Vision de Kamenge et ce centre a ouvert officiellement ses portes au mois de juillet en 2013 dans l'objectif d'aider les citoyens burundais qui ont des problèmes de vision à acquérir des soins de qualité. Il est implanté dans la Commune de Ntahangwa, zone Kamenge situé au Nord de la Ville de Bujumbura plus précisément dans les infrastructures de la paroisse des Pères Missionnaires Xavériens. La zone Kamenge a été gravement touchée par des cycles de violences et de guerres et connaît une population avec des conditions de vie très critiques et précaires. Le Centre de Contrôle de la Vision travaille en toute légalité et tous les services rendus aux personnes bénéficiaires sont très pertinents et satisfaisants.



Du point de vue organisationnel, le CCVK est organisé en différents services interdépendants à savoir : Consultation ophtalmologique, Centre Optique, Pharmacie, Assistance sociale et éducation pour la santé, Gestion et comptabilité

Les projets réalisés sont les suivants pour faire bien fonctionner le CCVK :

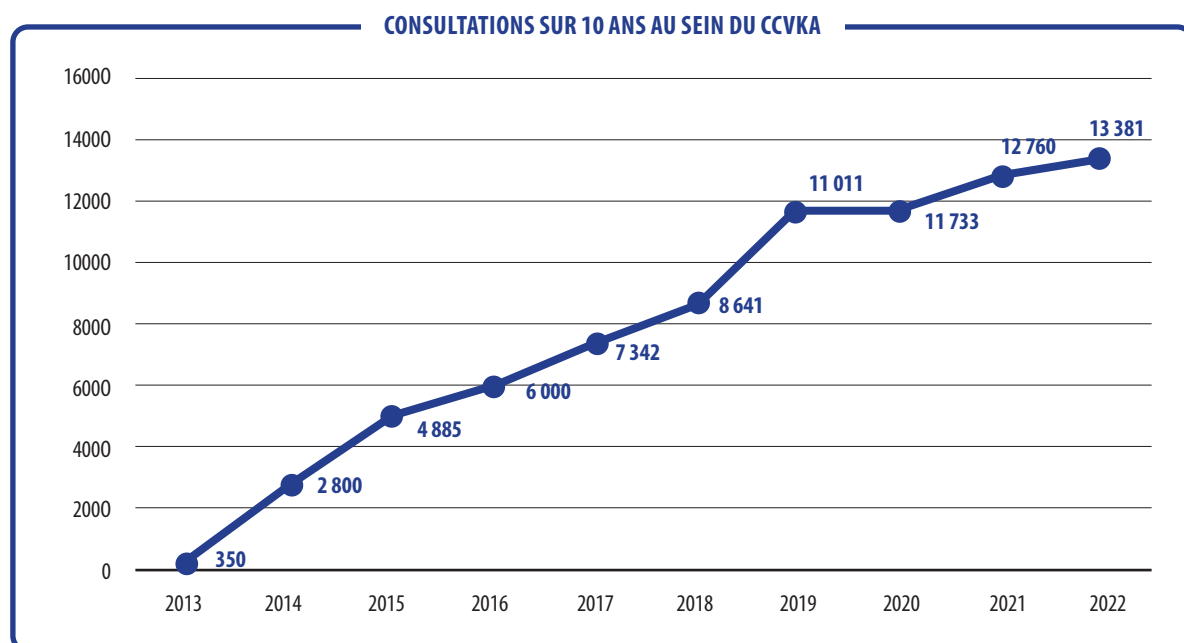
- ▶ Projet d'équipement du Centre de Contrôle de la Vision de Kamenge sous le financement de l'Association Spagnolli-Bazzoni
- ▶ Projet d'informatisation du Centre de contrôle de la vision de Kamenge sous le financement de l'Association Spagnolli-Bazzoni
- ▶ Projet de renforcement du stock des verres et montures au CCVK sous le crédit contracté à la BANCOSU
- ▶ Projet d'achat du groupe électrogène au CCVK sous le crédit contracté au sein de la Microfinance ISHAKA

- Projet de réhabilitation du service optique du Centre de Contrôle de la Vision de Kamenge sur des fonds propres : crédit contracté au sein de la Microfinance ISHAKA
- Projet d'achat de parcelle et renforcement des stocks du CCVK sur des fonds propres : crédit contracté au sein de la BNDE

Au cours des 10 années au service de la communauté, le CCVKa a largement contribué dans les soins de santé oculaire. Le tableau ci-dessous illustre une croissance exponentielle de l'effectif de la population de Kamenge et ses environs fréquentant le CCVK en vue des consultations relatives aux problèmes de vision. Il est à noter que les services offerts sont la détection des pathologies et maladies oculaires, prévention et préservation oculaire, prescription des soins personnalisés (lentilles de contact et gouttes oculaires).

Les effectifs des consultations annuelles durant les 10 années se présentent comme suit :

Période	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Consultation	350	2 800	4 885	6 000	7 342	8 641	11 611	11 733	12 760	13 381	79 503



A travers cette croissance, cela prouve que le projet CCVKa répond pleinement aux besoins de la communauté en leur apportant des soins de qualité et à un prix très abordable. En comparaison des autres centres et cabinets ophtalmologiques, les frais de consultations sont 3 fois moins inférieures, soit 5 milles francs burundais.

En plus, cette montée exponentielle des patients s'explique aussi par le fait qu'au sein du CCVKa, en plus de la consultation, il détient le service de la fabrication des lunettes à un coût aussi très abordable par rapport aux autres magasins optiques. Mais, il est à signaler qu'il y a des cas non traités du fait qu'ils exigent une opération chirurgicale notamment les cas de cataracte, glaucome et ptérygion volumineux.

La technologie en place ne permet pas de faire de telles opérations au sein du CCVKa et cela a permis de penser à élargir les services à offrir pour mieux servir la communauté, d'où le projet construire un bâtiment vaste propre au CCVKa.

Appréciations des réalisations :

Sur base des réalisations du CCVKa, il est à noter que :

- ▶ Le projet CCVKa est cohérent avec la politique du gouvernement qui donne place aux services privés de l'appuyer dans la préservation de la santé communautaires mais aussi approcher les soins de santé à communauté. En plus, le CCVKa travaille également sous l'agrément du Ministère ayant en charge la sante dans ces attributions. Mais aussi, ce projet est cohérent avec les objectifs dont l'ASENABU s'est assigné.
- ▶ Le projet CCVKa est pertinent du fait que la communauté a grande confiance aux services oculaires qui leur sont offerts. Cela est prouvé par le nombre très croissant des patients (voir graphique ci haut). En plus le CCVKa compte.....employés, ce qui justifie son apport dans la réduction du chômage au Burundi qui hante bien des jeunes et adultes. Cet aspect justifie la pertinence du projet.
- ▶ L'objectif de contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires par apport des soins oculaires a dégagé de bons résultats. Cela prouve que l'objectifs était réaliste et a été atteint. Les résultats ci haut cite en témoignent. Ce qui démontre combien le projet est efficace
- ▶ Les services au sein du CCVKa sont très abordables. Cela du fait que les coûts sont très réduits par rapport aux autres centres ou cabinets oculaires. La justification majeure est que le CCVKa détient tout le kit matériel suffisant propre afin de servir immédiatement ses patients. Cela a été possible du fait que la gestion financière du CCVK a été rationnelle. Ce qui justifie l'aspect efficience de ce projet.
- ▶ Le CCVKa accueille des patients en provenance de tous les coins du Burundi et ceux de la RDC, côté Uvira en grande partie. Cela justifie que la couverture du projet est grande.
- ▶ Durabilité : Le CCVKa n'a jamais développé une culture centrée sur la consommation seulement. Les ressources financières récoltées sont dépensées rationnellement, épargnées, investies et contribuent dans l'accomplissement des actes de charité à travers les actions de l'ASENABU. Cela permet au CCVKa de développer la culture de l'indépendance afin de faire face à la vulnérabilité financière avec le tarissement des financements exogènes. Ce qui prouve que la durabilité des actions est prise en compte au sein du CCVKa
- ▶ Le projet CCVKa a fortement contribué dans la promotion de la bonne santé des familles car il a lieu d'être aveugle à force de manque des soins de qualité. Les patients soignés ont retrouvé leur vue, ce qui leur permet de vaquer pleinement à leurs activités. Cette réalité prouve que le projet est socialement utile.
- ▶ Depuis sa création jusqu'alors, le CCVKa a connu des partenaires variés dans l'accomplissement de ses activités. Pour certains de ces partenaires, le partenariat dure encore, les autres ont cessé compte tenu du délai de leur projet et non pas parce qu'il y a eu du désaccord avec le CCVKa. La qualité du partenariat a été très satisfaisante

2.1.4 RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE D'INTÉGRATION SOCIALE ET FAMILIALE DES ENFANTS

ASENABU n'a pas des centres où elle garde tous les enfants qu'elle assiste mais elle fait cette assistance à travers les familles dites tutelles où les enfants vivent et sont socialement intégrés pour jouir de l'éducation spirituelle et morale avec d'autres enfants. Des formations et encadrements sont alors souvent données aux parents qui ont accepté de les recevoir afin qu'ils les traitent avec dignité et les aider à grandir avec des valeurs humaines positives.

Cette action concerne aussi les enfants chefs de ménage et ceux-ci nécessitent un encadrement beaucoup plus spécial car ils se retrouvent dans des conditions où ils assument les fonctions familiales qui leurs dépassent car souvent ils doivent assurer la survie de leurs petits frères et sœurs.

Les projets réalisés dans ce domaine sont les suivants :

- Projet « service de reconstruction communautaire » : ce projet, exécuté en 2011, a touché 160 bénéficiaires anciens combattants et résidents sous le financement du PNUD à hauteur de 30 000 000 BIF : il visait la cohésion sociale et était axé sur la réhabilitation de la voirie de 8km reliant les communes Burambi et Buyendero



- Projet TURUKUMWE financé par handicap international à hauteur de 6700 dollars en faveur des anciens combattants handicapés et résidents à travers les initiatives personnalisées de développement.

Ce projet a impacté positivement la communauté car il a brisé les attitudes négatives entre les anciens combattants et les résidents de se voir comme des ennemis alors qu'ils sont censés vivre ensemble comme des frères. Avec ce projet, ils sont compris que le particularisme et le séparatisme proviennent de la faiblesse humaine. Les gens forts partagent les idées afin de construire un monde meilleur par et pour eux même. Ils ont également compris qu'une société ou le principe de « gagnant-perdant », c'est une société vouée à toute forme de malheur.

Appréciations des réalisations :

Sur base des réalisations dans le domaine d'intégration sociales et familiale des enfants vulnérables, il est à noter que :

- Les projets exécutés dans ce domaine étaient cohérents avec la politique du gouvernement qui encourage toutes les couches de la population à une cohésion sociale afin de contribuer comme un seul homme au développement du pays ce qui montre que la cohésion sociale contribue à la préservation de la paix et la sécurité dans toutes leurs formes. Mais aussi, ce projet est cohérent avec les objectifs dont l'ASENABU s'est assignés.

- ▶ Les projets exécutés sont pertinents du fait que les anciens combattants, les enfants vulnérables ont réhabilité une piste pour la liaison de deux communes et ont eu un capital qui leur a permis d'initier des microprojets et de constituer des groupements communautaire socle du développement et les anciens combattants handicapés se sont bien intégrés dans la communauté et vaquant aux activités de développement en groupement. Cet aspect justifie la pertinence des projets initiés dans ce domaine.
- ▶ L'objectif de contribuer à l'amélioration des conditions sociales qui intègre toute couche de la population de cette zone d'action a été réalisé avec succès. Cela prouve que l'objectif était réaliste et a été atteint. Ce qui justifie combien le projet est efficace
- ▶ Les activités qui étaient programmés ont été exécutées avec succès et cela dans les limites du budget prévu. Cela a été possible grâce au courage, à la détermination et dynamisme des bénéficiaires. Ce qui justifie l'aspect efficience de ce projet.
- ▶ Comme les projets entrepris pour l'intégration et la cohésion sociales touchent des bénéficiaires réels ont permis leur acceptation par leurs communautés cela montre que les bénéficiaires directs vaquent aux activités de développement dont les familles d'accueil aussi deviennent bénéficiaires indirects. Cela justifie que la couverture de ces projets est grande.
- ▶ La cohésion et l'intégration sociale contribue parfaitement à la stabilité de la paix et la sécurité de la population socle de la pérennisation des activités de développement ce qui justifie que là où règne la paix et la sécurité, le développement communautaire et durable suive. Ce qui justifie la durabilité des actions entreprises par les bénéficiaires des projets.
- ▶ Le projet exécutés dans ce domaine ont fortement contribué dans la promotion de la cohésion sociale et les bénéficiaires cohabitent paisiblement et vaquent ensemble aux activités de développement. Cette réalité prouve que le projet est socialement utile.
- ▶ Les projets financés dans ce domaine n'ont connu aucune mésentente entre la partie exécutante et ceux qui ont financé les projets. Ce qui justifie que la qualité du partenariat a été très satisfaisante.

2.1.5 RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Depuis le début de ses interventions, l'ASENABU a toujours fait face à des situations où elle devait donner à manger aux enfants en difficulté surtout les enfants chefs de ménages et cela dans les limites des moyens de l'ASENABU.

Ci-dessous sont des projets réalisés :

- ▶ Projets de soutien des orphelins en vivres et autres articles à travers les familles d'accueil : ces vivres et autres articles sont distribués trimestriellement (De 2002 à 2023 l'effectif a varié de 1317 à 460 enfants) : cette activité est financée à hauteur de 5 à 6 mille euros par trimestre par les bienfaiteurs : Mme Fiorenza, Mme Sabrina, Sœur Sylvana et les familles de Chieti et Rovigo, tous italiens



- Projet de sécurité alimentaire et de résilience des familles affectées le VIH/SIDA : 326 ménages ont bénéficié 180 chèvres, 180 moutons et deux moulins ont été distribués sous le financement SEP/CNLS. Dans ce même projet, des semences ont été distribuées en faveur de ces ménages-groupe cible et autres matériels comme les houes et les arrosoirs.



Les guerres cycliques que le Burundi a connus pendant des décennies ont fait que bien de familles vivent dans des conditions de vie très critiques. Leurs biens ont été envahis par ces guerres de façon alarmante. Ces projets ont alors aidé très remarquablement dans le relèvement de l'élevage du petit bétail qui avait été secoué par la guerre. Avec l'assistance alimentaire, cela a limité le risque de perte de vie et les maladies liées au manque des aliments. Signalons également que la disponibilité des semences et les houes ont permis au groupe bénéficiaire d'exploiter leurs champs afin d'éviter de continuer à dépendre de l'extérieur. Avec ces projets, l'espoir de vivre a trouvé place dans leurs cœurs et l'esprit du groupe bénéficiaires.

Appréciations des réalisations :

Sur base des réalisations dans le domaine de la sécurité alimentaire, il est à noter que :

- ▶ Les projets exécutés dans ce domaine sont cohérents avec la politique du gouvernement qui a mis en place un ministère ayant la solidarité dans ses attributions et ces projets cadrent parfaitement avec les actes de charité et de solidarité. Ces projets aussi sont cohérents avec la raison d'être même de l'ASENABU car sa mission première est de contribuer au bien-être des enfants en situation de vulnérabilité.
- ▶ Les projets exécutés en faveur de ces enfants sont pertinents du fait qu'au départ les orphelins assistés et accompagnés étaient de 1317 mais avec les projets de subvenir à leurs besoins cet effectif a baissé jusqu'à 460 enfants. Ces résultats justifient sans se tromper la pertinence et l'efficacité des projets initiés dans ce domaine.
- ▶ Les budgets planifiés chaque trimestre pour subvenir aux besoins des orphelins en situations de vulnérabilité couvrent bien les activités qui étaient programmées chaque trimestre. Cela est possible grâce à la bonne organisation et la gestion rigoureuse des ressources disponibles. Ce qui justifie l'aspect efficience de ces projets initiés pour subvenir aux besoins de ces enfants vulnérables.
- ▶ Initier des projets pour soutenir un effectif qui est passé de 1317 à 460 et leur assister tous les trimestres sans rupture d'assistance alimentaires et distribué le petit bétail aux familles d'accueil regroupées constitue un nombre important de bénéficiaires des projets dans ce domaine étant donné que ces enfants se trouvent au sein des familles d'accueil. Cela justifie que la couverture de ces projets est grande.
- ▶ Ce projet de subvenir aux besoins des enfants en difficultés vient de durer toute la période d'existence de l'ASENABU ce qui prouve que ses objectifs primaires sont atteints et que l'ASENABU a initié certaines activités d'autofinancement ce qui garantit même la continuité de ces activités en cas de tarissement des appuis exogènes. Ce qui justifie la durabilité des actions entreprises par les bénéficiaires des projets.
- ▶ Les projets exécutés dans ce domaine ont fortement contribué dans la réduction de la vulnérabilité comme le montre le nombre assisté au départ et celui actuellement assisté. Cette réalité prouve que le projet est socialement utile.
- ▶ Les projets financés dans ce domaine n'ont connu aucune mésentente entre la partie exécutante et ceux qui ont financé ces activités et sont toujours à l'œuvre. Ce qui justifie que la qualité du partenariat a été très satisfaisante.

2.1.6. RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE D'AUTONOMISATION DES JEUNES ORPHELINS ET AUTRES VULNÉRABLES

L'un des objectifs de l'ASENABU est de contribuer efficacement à l'autonomisation des jeunes afin de permettre à ces derniers de :

- ▶ Se réaliser, d'affirmer leur identité et de se libérer de toute discrimination, afin qu'ils et elles puissent contribuer pleinement à leur développement et au développement de leur communauté.
- ▶ Devenir des citoyens informés et engagés dans le processus de la création de la richesse à partir des ressources disponibles (promotion de l'entrepreneuriat)

- Garantir l'autonomie économique des jeunes, en leur permettant d'accéder à des moyens de subsistance durables et à un travail digne
- Stimuler la participation citoyenne des jeunes afin qu'ils et elles puissent défendre leurs droits et prendre part aux décisions qui les concernent

Ci-dessous sont des projets mis en œuvre par l'ASENABU dans ce domaine :

Projet de création de deux centres de formation des métiers au sein de l'ASENABU en communes Buyengero et Burambi : Les centres ont été créés pour la formation en maçonnerie, menuiserie, informatique et la couture. 477 enfants orphelins et autres vulnérables ont fréquenté l'enseignement des métiers. Ces centres de formations ont été construits et équipés sous le financement, en commune Burambi, de Caritas Antonia en 2003 à hauteur 15 milles euro. Et en commune Buyengero, le centre a été financé à hauteur de 174 milles euros par la Conférence Episcopale italienne (2003 à 2009)



L'attentisme est une maladie qui empêche bien de personnes de penser à leur avenir croyant qu'il y a quelque autre qui prendra soin d'elles. Avec l'autonomisation financières des jeunes, ces derniers ont bien compris qu'ils sont responsables de leur destin et qu'ils sont les acteurs irremplaçables de leurs avenir. Les métiers qu'ils ont appris leur ont permis de prendre leur destin en main de façon axée sur les actions productives.



Appréciations des réalisations :

Sur base des réalisations dans le domaine d'autofinancement des jeunes orphelins et autres vulnérables, il est à noter que :

- ▶ Les projets exécutés dans ce domaine sont cohérents avec la politique du gouvernement car ils contribuent à appuyer les actions du gouvernement de multiplier les écoles et les centres des métiers pour les élèves qui ne parviennent pas à continuer leurs études et contribue aussi à la création de l'emploi afin de minimiser le chômage de la population active. Ces projets sont aussi cohérents avec les objectifs dont l'ASE-NABU s'est assigné.
- ▶ Les projets exécutés ont contribué à former 477 orphelins et autres vulnérables sur différents métiers et doter des bénéficiaires des kits pour leur permettre de démarrer leurs métiers sans difficulté. Cette participation à l'enseignement des métiers justifie la pertinence de ces projets.
- ▶ Les projets exécutés ont respecté leur planification et le budget a été décaissé en tranche jusqu'à l'achèvement de toutes les activités planifiées et voilà les deux centres sont disponibles et opérationnels et ces activités ont été réalisées dans la limite des budgets planifiés. Cette réalité démontre l'efficacité de ces projets initiés pour aider ces enfants à apprendre des métiers.
- ▶ Ces projets ont été initiés pour répondre aux besoins des orphelins en rapport avec l'apprentissage des métiers leurs permettront une création des ressources financières afin d'initier des activités conduisant à leur autonomisation. Ces projets ont été exécutés en commune Burambi et Buyengero ce qui justifie une importante couverture du projet.
- ▶ Ces projets ont été bien réfléchis d'abord car leur contribution aux actions du gouvernement est permanente, les jeunes auront toujours besoins des formations et ces centres sont très bien équipés ce qui garantit leur durabilité.
- ▶ Les projets exécutés dans ce domaine ont fortement contribué dans la réduction du chômage au sein de la population active et le chômage est l'un des défis majeurs auxquels le pays fait face, ce qui prouve que le projet est socialement utile.
- ▶ Les projets financés dans ce domaine n'ont connu aucune mésentente entre la partie exécutante et ceux qui ont financé ces activités et ce sont des projets qui ont utilisé un budget consistant. Ce qui justifie que la qualité du partenariat a été très satisfaisante.

2.1.8 RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DES BIENS DES ENFANTS ORPHELINS ET AUTRES VULNÉRABLES

L'ASENABU a réalisé que pas mal d'enfants orphelins se trouvent dans une vie misérable après spoliation par leurs parentés ou voisins des biens laissés par leurs parents. C'est dans cette optique que l'ASENABU a inséré cet aspect dans ses interventions l'identification et la protection de ces biens de ces enfants afin qu'ils puissent les utiliser eux-mêmes

Certains projets ont été implémentés dans ce domaine en l'occurrence :

- ▶ Projet de Réhabilitation des maisons des orphelins chefs de ménages : 176 maisons des orphelins chefs des ménages ont été réhabilitées sous financement de « Enfance missionnaire Italienne » en 2007-2008 à hauteur de 20 millions d'euros

- Projet de résolutions pacifique de conflits et cohésion sociale. Ce projet consistait à prévenir les conflits sociaux et fonciers. Il a été financé en 2015 par Search for Common Ground à hauteur de 6000 dollars.
- Projet d'assistance juridique en faveur des enfants orphelins : ce projet (composante du de résolutions pacifique de conflits et cohésion sociale) projet visait la protection des droits et biens des enfants orphelins : 75 cas ont été traités en 2015 sous le financement de Search for Common Ground



Comme planifiés, ces projets ont enregistrés les résultats escomptés :

- La réhabilitation des 176 maisons a permis aux familles bénéficiaires de retrouver leur espoir de vie avec des maisons confortables
- La résolution pacifique des conflits a permis de bâtir une cohésion sociale saine et prévenir les cas de violences multidimensionnelles.
- L'assistance juridique a permis aux enfants orphelins de voir leurs biens protégés.

Appréciations des réalisations :

Sur base des réalisations dans le domaine de la protection des biens des enfants orphelins et autres vulnérables, il est à noter que :

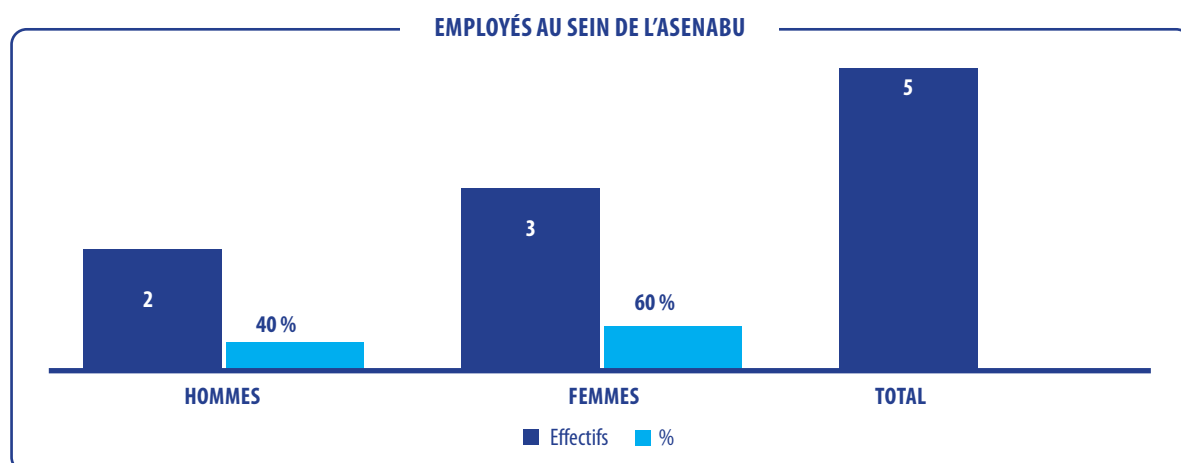
- Les projets exécutés dans ce domaine sont cohérents avec la politique du gouvernement qui prône l'équité et le droit pour tous sans oublier la protection des personnes en état de vulnérabilité. Ces projets sont aussi cohérents avec les objectifs dont l'ASENABU s'est assigné
- Les projets exécutés en faveur de ces enfants sont pertinents du fait que ces derniers ont trouvé leurs maisons d'habitation réhabilitées et d'autres leurs biens sporulés par leurs parentés et voisins ont été assistés et ils ont été rétabli dans leurs droit. A cet effet, 176 maisons ont été construites aux familles d'accueil de ces enfants et 75cas ont vu leurs biens domaniaux leur restitués. Ces résultats justifient sans se tromper la pertinence et l'efficacité des projets initiés dans ce domaine.

- ▶ Les budgets planifiés pour exécuter ces projets en faveur de ces enfants orphelins et autres vulnérables pour aider à traiter les conflits les liant à des tiers et leur construire des habitations pour leur assurer une vie décente ont couverts ces activités sans dépassement de leurs limites. Cela qui justifie alors l'aspect efficience de ces projets initiés pour subvenir aux besoins de ces enfants vulnérables.
- ▶ Tous les enfants orphelins chefs de ménages accompagnés par l'ASENABU ont trouvé les familles d'accueil et les autres sont des chefs de ménages et ont bénéficié du soutien en réhabilitation de leurs maisons et cala dans les communes de Buyengero et Burambi. Cela justifie que la couverture de ces projets est grande.
- ▶ Ce projet de subvenir aux besoins des enfants en difficultés en vue d'assurer leur protection en plus de ces réhabilitations, on les accompagne en justices pour qu'ils puissent retrouver leurs biens est une activité de tous les jours et se rangent dans les objectifs de l'ASENABU et ne nécessite pas des budgets importants ce qui signifie que ses activités peuvent se réaliser sans financement externe. Ce qui démontre la durabilité de ces activités
- ▶ Les projets exécutés dans ce domaine ont fortement contribué dans la réduction de la vulnérabilité car les orphelins sans abris ont trouvé des maisons et ceux qui avaient perdus leurs biens ont été rétablis dans leur droit. Cette réalité prouve que le projet est socialement utile.
- ▶ Les projets financés dans ce domaine n'ont connu aucune mésentente entre la partie exécutante et ceux qui ont financé ces activités. Ce qui justifie que la qualité du partenariat a été très satisfaisante.

2.2. PRISE EN COMPTE DU GENRE AU SEIN DE L'ASENABU ET DANS SES PROJETS

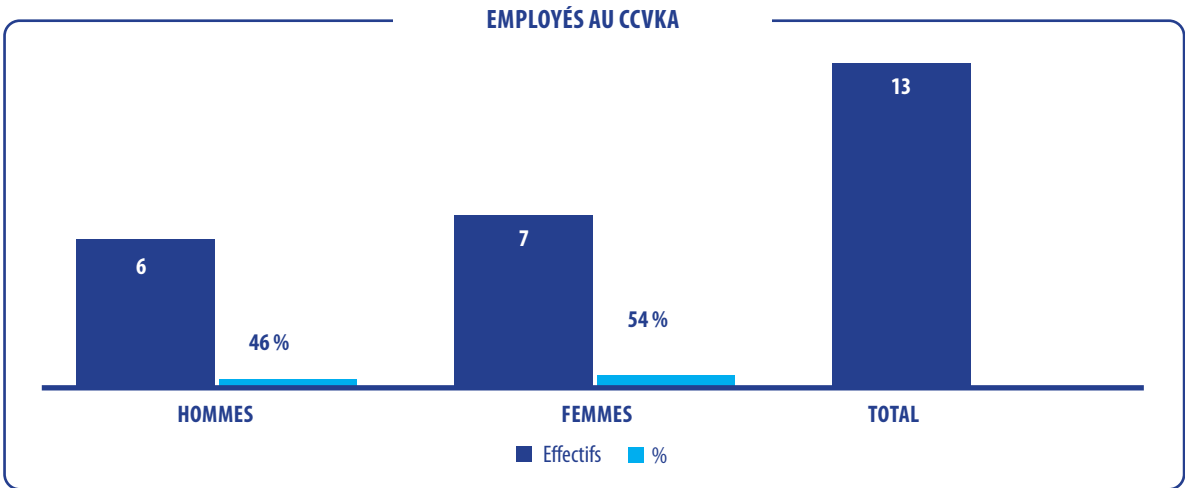
L'ASENABU reste convaincu que le changement de notre société est fonction des actions à la fois de l'homme et la femme. C'est pour cela que la dimension genre est toujours prise en compte. L'approche genre va ainsi contribuer à promouvoir l'égalité des droits et le partage équitable des ressources et des responsabilités entre femmes et hommes grâce à la prise en compte de leurs rôles et de leurs besoins. Les proportions des femmes et des hommes sont réparties comme suit :

Les employés au sein de l'ASENABU



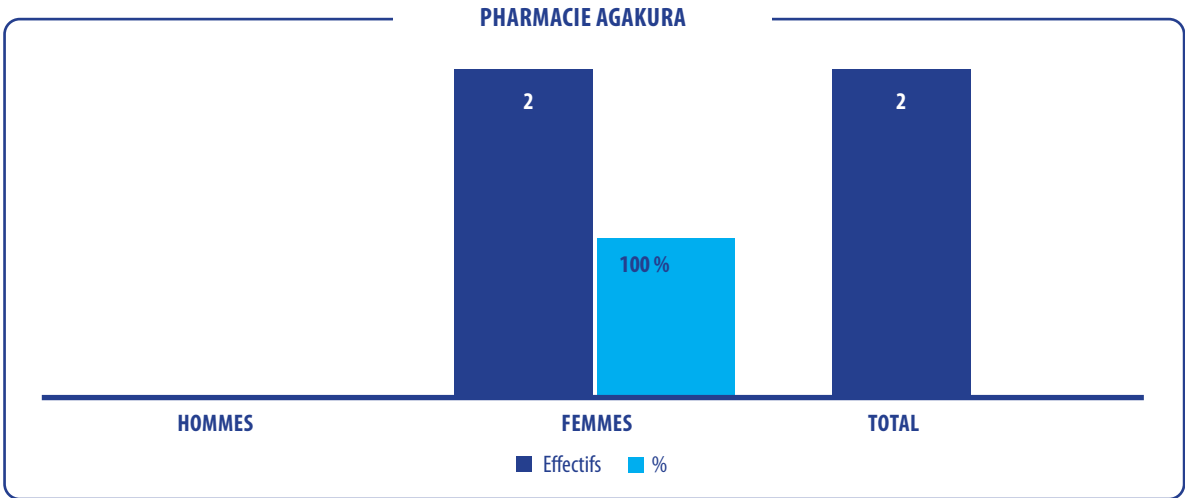
Cette graphique montre qu'au sein des employés de l'ASENABU, les femmes représente 60 % contre 40% des hommes.

Au sein du CCVKa



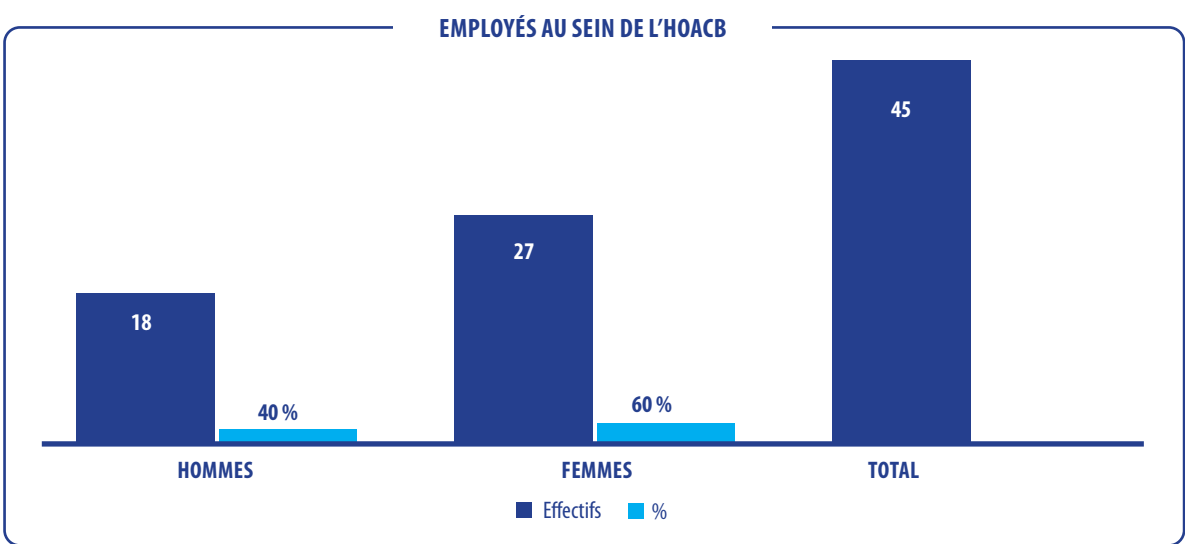
Au sein du CCVKa, les femmes sont employées à hauteur de 54% contre 46% des hommes

Pharmacie Agakura



La pharmacie Agakura connaît comme employé 100 % femmes. Ici aussi la prise en compte du genre est considérée sur base des besoins spécifiques de ces femmes.

Au sein de l'hôpital Buyengero



2.3 CAPACITÉ DE GESTION DE L'ASENABU

Au cours des 20 dernières années, il a été constaté que l'ASENABU a utilisé des ressources financières et non financières importantes avec une gestion axée sur les résultats. Et termes des ressources financières, le tableau ci-après montre que l'ASENABU a une haute capacité de gérer avec succès les grands projets. Il est à noter ici que le budget inclus les financements exogènes et les apports de la communauté

Tableau du budget des projets par secteur

Secteurs	Budget
Santé	5 114 570 276
Education	537 274 000
Protection de l'enfance	92 320 000
Autonomisation communautaire	515 778 900
Urgence humanitaire / sécurité alimentaire	230 809 300
Cohésion sociale	44 562 890
TOTAL	6 535 315 366

Source : Secrétariat exécutif de l'ASENABU

2.4 PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ASENABU

Afin de continuer ses activités, l'ASENABU, dans les limites de ses objectifs a bien défini ses perspectives d'avenir domaine par domaine. Cela permet d'assurer la cohérence de ses choix et d'orienter les actions vers des objectifs à moyen et à long terme qui l'aideront à se structurer, se développer et se pérenniser.

► DOMAINE DE L'ÉDUCATION

- a. Constituer une nouvelle base de données des enfants orphelins et autres enfants vulnérables des communes de Buyengeri et Burambi
- b. Continuer à soutenir et scolariser les enfants orphelins et autres enfants vulnérables en leur apportant des kits scolaires, les uniformes et du minerval (de l'école fondamentale à l'université)
- c. Doter du matériel informatique aux écoles qui collaborent avec l'ASENABU dans le projet éducation
- d. Construire une école d'excellence en province Rumonge
- e. Construire une salle en faveur de chaque ECOFO partenaire de l'ASENABU pour les besoins spécifiques des filles.
- f. Distribution des serviettes hygiènes lavables et réutilisables en faveur des jeunes filles encadrées par l'ASENABU pour améliorer les conditions hygiéniques des filles pendant leurs périodes menstruelles et surtout améliorer la santé sexuelle et reproductive (SSR)

► DOMAINE DE LA SANTÉ

- a. Doter au CCVka un autre cabinet de consultation ophtalmologique par achat des autres appareils afin de mieux servir les patients et surtout réduire le temps d'attendre des soins (le CCVka accueille un nombre important des patients, environ 40 par jour, et souvent certains y passent un bon temps, réduire le temps d'attente serait une meilleure option en faveur des patients)
- b. Doter au CCVka son propre bâtiment vaste afin d'héberger d'autres services dont celui de la chirurgie oculaire et une ambulance.

- c. Equiper le service de la maternité de l'hôpital Buyengero
- d. Extension de l'hôpital Buyengero afin d'héberger d'autres services spécialisés en récurrence la chirurgie générale
- e. Adduction d'eau potable sur réseau de 10km pour augmenter la quantité d'eau au sein de l'hôpital et en faveur de la communauté environnante.
- f. Doter à l'hôpital une ambulance adaptée au terrain de Buyengero et Burambi.

► **DOMAINE DE LA PROTECTION DES BIENS DES ENFANTS ORPHELINS ET AUTRES VULNÉRABLES**

- a. Constituer une nouvelle base de données des enfants orphelins et autres vulnérables
- b. Identifier leurs besoins en termes d'accompagnement juridique et autres
- c. Vulgarisations des textes relatifs au code la personne et de la famille

► **DOMAINE D'INTÉGRATION SOCIALE ET FAMILIALE DES ORPHELINS ET AUTRES VULNÉRABLES**

- a. Identifier les familles pouvant accueillir les enfants orphelins et autres vulnérables pour leur intégration familiale
- b. Appuyer les familles d'accueil afin d'assurer le confort social des enfants accueillis
- c. Créer un cadre intergénérationnel d'échange sur la prévention des problèmes sociaux par l'organisation d'une semaine dédiée à l'enfant-parent-emploi

► **DOMAINE D'ASSISTANCE ALIMENTAIRE EN FAVEUR DES ENFANTS ORPHELINS ET AUTRES VULNÉRABLES**

- a. Identifier les besoins en assistance alimentaire et autres
- b. Rendre disponible les vivres et autres matériel d'usage courant

► **DOMAINE DE L'AUTONOMISATION DES JEUNES ORPHELINS ET AUTRES VULNÉRABLES**

- a. Former le groupe cible sur les thématiques d'entrepreneuriat, la découverte des opportunités, esprit d'équipe et l'intelligence financière.
- b. Identifier les opportunités du milieu par et pour le groupe cible
- c. Lister les projets entrepreneuriaux priorités par et pour le groupe cible
- d. Mobiliser les ressources nécessaires pour exécuter les projets priorités



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce travail d'analyse et d'appréciation des réalisations de l'ASENABU a exigé une condensation des données documentaires, des visites sur terrains et des échanges avec les personnes clés et les employés dans les projets de l'ASENABU. Cette évaluation a été menée tout en respectant les normes et les règles de l'évaluation (l'indépendance, l'impartialité, transparence, éthique, professionnalisme, exactitude et responsabilité) malgré le retard observé dans la disponibilité de certaines données. Pour que ce rapport soit alors un outil réel de management et de mobilisation des ressources, il faut que l'ASENABU :

- ▶ Partage le rapport avec les fournisseurs des ressources pour constater les effets de leurs financements
- ▶ Partage les perspectives d'avenir avec les fournisseurs de ressources pour les inciter à contribuer encore plus les projets priorités
- ▶ Garde la transparence observée dans la gestion des projets
- ▶ Renforce les capacités des gestionnaires des projets en reporting et archivages des rapports
- ▶ Remercie les fournisseurs des ressources par une lettre bien motivée
- ▶ Continue à développer la culture de l'évaluation des projets année par année
- ▶ Continue à faire auditer financièrement ses projets sans oublier l'aspect organisationnel
- ▶ Continue à travailler en toute cohérence tant interne qu'externe
- ▶ Continue à valoriser la culture d'intégrer la communauté dans les projets dont ils sont bénéficiaires afin de maximiser leur apport.

APPRÉCIATION DU RAPPORT DE L'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE L'ASENABU

La mission confiée au consultant Dr Léonard BIZIMANA relative à l'évaluation des réalisations de l'ASENABU de 2002 à 2022 telle que définie dans les termes de référence a été exécutée dans les délais, avec professionnalisme et est pertinente pour servir d'outil important de management et de mobilisations des ressources de l'ASENABU

Fait à Bujumbura, le / /2023
Mr Célestin HABIMANA
Secrétaire exécutif de l'ASENABU

Validé par :
Abbé Philippe MBONICIMPAYE
Représentant légal de l'ASENABU

Association pour le Soutien de l'Enfant Non Accompagné
<ASENABU>
Du Burundi
B. P. : 500 B U J U M B U R A
Ord. Ministériel : N° 530 / 117 / du 21. 02. 2002

L'Association pour le Soutien
de l'Enfant Non Accompagné du Burundi,
«ASENABU»

Personnes de contact

Mr HABIMANA Célestin,
Secrétaire exécutif de l'ASENABU
Tél : (+257) 79 82 38 41/66 30 99 78

Abbé MBONICIMPAYE Philippe,
Représentant légal de l'ASENABU
Tel : (+257) 62 22 10 54 / 79 95 43 13
Email : asenabu.sebdi2022@gmail.com
Site web: www.asenabu.bi